



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 5616

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur la reconnaissance de la nation, à l'égard de l'ancienne résistante Marie-Madeleine Fourcade. Cette personnalité éminente de la Résistance, combattante au sein du réseau Alliance, a été une des femmes les plus courageuses, véritablement hors du commun dans les grandes figures qui ont marqué cette période, par son intelligence, son sens de l'organisation, sa conviction à toute épreuve au service de la France. Cette véritable « chef de Résistance » disparut le 20 juillet 1989. Pour le vingtième anniversaire de sa disparition, il conviendrait que la nation tout entière puisse se souvenir par une commémoration nationale et l'éventuelle sortie d'un timbre-poste spécial à son effigie. Il lui demande donc de lui préciser s'il compte reprendre cette suggestion.

Texte de la réponse

Comme le rappelle l'honorable parlementaire, Marie-Madeleine Fourcade, qui fut notamment la seule femme à diriger un important réseau, en l'occurrence le réseau « Alliance », fondé par Georges Loustaunau-Lacau, est en effet une grande figure de la Résistance intérieure française. Néanmoins, s'il est tout à fait possible d'examiner les conditions d'une commémoration de la Résistance à travers des personnalités marquantes et à l'occasion d'un évènement spécifique, il est nécessaire de considérer celle-ci dans son ensemble et dans la diversité de ses composantes. Promouvoir sur un plan national, comme cela est suggéré, une mémoire individuelle, si éminente soit-elle, reviendrait, de fait, à laisser dans l'ombre d'autres figures de la Résistance, et non des moindres lorsqu'il s'agit, parmi d'autres, des fondateurs de mouvements ou de réseaux tels que Henri Frenay, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Jean-Pierre Lévy ou Christian Pineau. La mise en exergue à diverses reprises de Jean Moulin constitue à cet égard une notable exception : elle est due à sa qualité de fondateur du conseil national de la Résistance et surtout au symbole qu'il représente, du rassemblement des forces de la Résistance intérieure.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5616

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5889

Réponse publiée le : 22 janvier 2008, page 509